

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :
**AUTRES DOMAINES
DE COMPETENCES**

SOUS-DOMAINE :
**AUTRES DOMAINES
DE COMPETENCES
DES COMMUNES**

OBJET :
Retenue de la
ganguise :
convention de sous
occupation pour la
pratique d'activités
nautiques et pêche
avec les utilisateurs

Le nombre de
délégués en service
est de 71

Convocation du
conseil
en date du
3 décembre 2020

**CERTIFIE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE :**

**1 0 DEC. 2020
PAR PUBLICATION
LE**

**1 0 DEC. 2020
PAR DELEGATION
LE**

Signature

Séance du Conseil Communautaire du 9 décembre 2020 à 18 heures 30.
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

Présents : Pascal ASSEMAT, Pierre BARBAUD, Brigitte BATIGNE, Robert BATIGNE, Guy BONDOUY, Denis BOUILLEUX, Eliane BOURGEOIS MOYER, Alain BOUSQUET, Karole CAFFIER, Didier CALMETTES, Nicole CATHALA LEGUEVAQUES, Marie-Paule CAU, Sabine CHABERT, Gilbert COSTE, Claire DARCHY, Javier DE LA CASA, Jean-Marc DEUMIER, Dominique DUBLOIS, Elisabeth ESCAFRE, Danièle FABRE, Audrey GAIANI, Alain GALINIER, Hélène GIRAL, Jean-François GLEIZES, Philippe GREFFIER, Evelyne GUILHEM, Jean-Pierre GUIRAUD, Philippe GUIRAUD, Frédéric JEANJEAN, Gérard LAMARQUE, Cédric LEMOINE, Didier MAERTEN, Thierry MALLEVILLE, Patrick MAUGARD, Pierre MONOD, Nathalie NACCACHE, Serge OURLIAC, Charles PAULY, Bruno PERLES, Henri POISSON, Jean-François POUZADOUX, Christophe PRADEL, Martine PUEBLA, Jean-Pierre QUAGLIERI, Jacqueline RATABOUIL, Thierry ROSSICH, Jérôme SENAL, Isabelle SIAU, Régine SURRE, Gilles TERRISSON, Guy THOMAS, Raymond VELAND, Jean-François VERONIN-MASSET, Bernard VIDAL, Jérôme WILTZIUS, Giovanni ZAMAI.

Formant la majorité des membres en exercice.

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants : René MERIC par Jean-François GLEIZES, Hubert NAUDINAT par Jérôme WILTZIUS, Nadine ROSTOLL par Jean-Marc DEUMIER, Monique VIDAL par Jean-Pierre GUIRAUD.

Procurations : Priscillia GRANIER à Audrey GAIANI, Bernard GRIMAUD à Elisabeth ESCAFRE, Benoît MERLIN à Martine PUEBLA, Bernard PECH à Christophe PRADEL.

Excusés : Sandrine CAMPGUILHEM, Alain CARBON, Hubert CHARRIER, Véronique CORROIR, François DEMANGEOT, Thierry LEGUEVAQUES, Cédric MÀLRIEU, Nicole MARTIN, Bruno POMART, Nicolas RAUZY, Marc TARDIEU.

Secrétaire de séance : Audrey GAIANI.

Monsieur le Président indique au conseil communautaire que la Fédération Départementale de l'Aude pour la pêche et la protection du milieu aquatique et l'association Sport Nature Ganguise Lauragais ont sollicité la CCCLA afin de conventionner respectivement pour la pratique des activités nautiques et de pêche.

Monsieur le Président sollicite le conseil communautaire afin de signer une convention de sous occupation du domaine public jusqu'au 30 juin 2021 avec la Fédération Départementale de l'Aude pour la pêche et la protection du milieu aquatique et Sport Nature Ganguise Lauragais pour la pratique des activités nautiques, de chasse et de pêche.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE le projet de convention tel que présenté par Monsieur le Président.

MANDATE Monsieur le Président afin de signer une convention de sous occupation du domaine public avec la Fédération Départementale de l'Aude pour la pêche et la protection du milieu aquatique et l'association Sport Nature Ganguise Lauragais jusqu'au 30 juin 2021 dans l'attente de la signature de la nouvelle convention d'occupation temporaire avec BRL.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

Castelnaudary, le 9 décembre 2020

Le Président,

Philippe G...

